

**ORDRE INTERIEUR**

1. Les élèves pratiquent l'esprit du maître SHAYAN, le respect absolu les uns envers les autres, mais particulièrement le respect envers le maître.
2. Chaque membre peut être exclu du club en cas de faute grave, lesquelles sont entre autres:
  1. toute menace physique et psychique contre un autre membre
  2. tout comportement hors de l'esprit du club : toute utilisation non justifiable des techniques de combat en dehors de la salle d'entraînement
  3. toute action pouvant nuire la réputation et le caractère propres au club
  4. toute action pouvant être considérée raciste ou discriminante
  5. toute limitation de liberté d'autres membres, ainsi que toute autre action jugée fautive par le comité.
3. Pendant l'entraînement les élèves doivent porter des habits à cette fin.
4. Afin d'éviter toute faute technique, et pour des raisons de sécurité générale, il est strictement interdit aux élèves d'enseigner ou de répéter des techniques nouvelles auxquelles ils n'ont pas été avisés par le Maître. Seuls les élèves désignés par le maître comme assistants en ont le droit.
5. Tout abus de consommation d'alcool ou de stupéfiants, remarqué auprès d'un élève participant à l'entraînement, provoquera l'arrêt immédiat de l'entraînement, et sera sujet d'examinations auprès du comité.
6. Tous les membres doivent avoir l'esprit ouvert aux mérites de la puissance « Shen Zen Tai », qui sont entre autres la familiarités, la modestie et l'égalité entre les membres.
7. Les élèves s'engagent à veiller aux intérêts du club, ainsi que de prendre soin du bien-être des autres membres.
8. En cas d'exclusion du club, les vêtements spéciaux « Shen Zen Tai », la carte de membre ainsi que toute autre faveur, sont repris et réservés aux futurs élèves.
9. Les élèves ont la liberté de proposer des idées nouvelles au comité concernant le progrès et le succès du club, ainsi que de poser des questions à tout sujet dont ils ont l'impression qu'il ne soit clarifié.

Le comité de direction